

# *Il Volantino Europeo n°33*

Juillet 2011

Bulletin internautique de l'Association Piotr-Tchaadaev



Photographie de Carla van der Werf, Carnoules, juillet 2011

## ***Le visiteur du soir***

Ce magnifique papillon s'appelle en français un « flambé », en raison des bandes noires qu'il porte, évoquant des marques de fumée. Les Allemands l'appellent *der Segelfalter*, littéralement le papillon à voiles, et son nom scientifique est *Iphiclides podalirius*, nous précise wikipédia. *Le Robert*, s'il ignore le flambé-papillon, connaît bien sûr l'acception gastronomique du participe passé, symbole d'opulence alimentaire, et à l'opposé celle du joueur flambé, c'est-à-dire perdu, ruiné. A la rubrique papillon, il nous propose une impressionnante liste de noms d'insectes, à côté de laquelle les noms d'oiseaux dont nous nous gratifions à l'occasion font bien pâle figure. Et nous rappelle aussi que le parpaillot, terme vieux ou plaisant pour désigner les calvinistes ou les protestants, dérive de l'occitan *parpalhol*, papillon.

La visite à d'autres langues nous réserverait sans doute d'étonnantes découvertes, de la phonétique aux connotations, mais on nous reprocherait alors sans doute de papillonner, ce qui n'est pas non plus une infamie.

Puisse ce *Volantino* d'été vous apporter un peu de légèreté, d'éphémère beauté, de poésie, au milieu du fracas du monde et de ses fureurs - plus souvent meurtrières que passagères -, dont on nous rebat les oreilles à longueur d'écran\*.

---

\*Peu après près la rédaction de ces lignes, le monde a été une nouvelle fois frappé de stupeur par l'épouvantable attentat doublé d'un horrible massacre de jeunes personnes survenu le 22 juillet en Norvège.

## ***Séjour thérapeutique à Budapest, du 30 mai au 3 juin 2011***

Lundi 16 heures : nous partons avec Serge à l'aéroport avec Séverine et Catherine, armés de nos bagages (pas plus de 15 kg qu'on se le dise !!!). Muriel nous y rejoint, nous décollons à l'heure dite cap sur Munich, Catherine et Séverine en forme, le décollage ne semble inquiéter personne ! Vive les voyages, Catherine nous confie qu'elle a le pied marin et donc nous en concluons le pied aérien !!!

Arrivée 20h30 à Munich, le temps du transfert, d'un café gratuit dans l'aéroport, merci la Lufthansa, nous voilà repartis vers Budapest, Séverine s'endort un peu dans l'avion.

22h20 arrivée Budapest, le temps est doux, nous récupérons nos bagages....sauf Muriel !!! Apparemment ils ont l'habitude de ce genre de problème, tout est prévu, et même le kit night pour survivre !! Résultat nous partons de l'aéroport en taxi il est 23h30 ! Personne ne se plaint !!! après une belle négociation nous roulons vers Budapest (45 mn), avec un Magyar boxeur à ses heures !!!

Arrivée à l'appartement, un immeuble des années 30, magnifique, très central, une cour intérieure, un bel escalier, bref le luxe !!

L'appartement est conforme à ce que l'on attendait, grand plafond, bel espace, une belle chambre pour Séverine et Catherine !

Nous nous endormons après cette longue journée.

5h Séverine nous réveille en fanfare avec une émission de TV hongroise et la lumière, le petit déjeuner est l'occasion d'une discussion sur le vivre ensemble.

Notre journée sera consacrée à la visite à pied de Pest, déjeuner au marché couvert « le grand marché », construction art nouveau tout de bois et de fer, des victuailles s'étalent sur le devant de petits stands, au premier étage, des petits restaurants de restauration rapide offrent au chaland frites, fromage frits, courgettes farcies, et autres saucisses en toute délicatesse. L'après midi fut consacré à une grande balade dans Pest au gré des rues et des souvenirs à rapporter, puis retour à l'appartement pour se préparer pour le vernissage à 18h à l'Institut français de Buda. Les œuvres sont accrochées dans une belle salle de l'Institut, il ya beaucoup de monde !! Nous trinquons aux artistes.

Mercredi matin, l'institut nous attend pour des conférences sur l'Art-thérapie, et les expériences italienne et hongroise, traduites en français. Après un repas de poisson dans un petit restaurant proche de l'institut, nous rentrons à l'appartement pour repartir presque aussitôt aux fameux bains en métro.

Les bains se situent dans le nord de la ville, au milieu d'un grand parc, les bâtiments paraissent sortir tout droit de l'empire austro hongrois dans toute sa magnificence. Trois grandes piscines extérieures, une douzaines de bains intérieurs proposent des bains à toutes les températures possibles, deux saunas sont également à disposition. Nous y resterons deux heures durant, l'ambiance est légère et joyeuse, tout le monde s'amuse dans ces bains qui proposent des jeux d'eau, jacuzzis et courant d'eau, des baigneurs jouent aux échecs dans l'eau, c'est tout simplement magique !

Quelques petites courses histoire de dîner à l'appartement tranquillement, nous nous sentons tellement reposées et détendues.



Jeudi matin, nous sommes invitées au centre de psychiatrie communautaire de Kalvaria ter à Budapest, toute une assemblée est déjà installée dans la cour quand nous arrivons, des musiciens se produisent, jouant des mélodies traditionnelles hongroises que certains reprennent en cœur, puis un art-thérapeute et musiciens avec cinq patients jouent accompagnés de la guitare des scénettes en hongrois ! Applaudissement et pot de l'amitié, nous visitons ensuite le centre, les moyens matériels manquent cruellement, l'immeuble est vétuste mais il semble y régner une belle énergie.

Nous sommes conviées à un repas typiquement hongrois dans la cour : bouillon au paprika, chou au lard, gâteau à la semoule....Séverine en profite pour écrire ses cartes postales. Nous

déjeunons avec des psychiatres de Montpellier qui avaient fait une intervention la veille, l'ambiance est bienveillante et chaleureuse. Nous nous séparons en nous promettant de nous retrouver le soir pour le vernissage à l'Institut roumain qui présentera la majorité des œuvres de pèle mêle dont celles de Catherine et Séverine.



Après un passage au marché couvert (un orage s'est abattu sur Budapest) nous rentrons à l'appartement pour se préparer pour le vernissage. Nous repartons après une brève pause, le rythme est soutenu, mais tout le monde suit !

Bus, métro, tram, nous aurons tout pris pour rejoindre l'Institut roumain situé un peu à l'extérieur et sur lequel nous n'avons que trop peu d'explications !!! Le stress est au rendez vous, arriverons nous à l'heure ? Après quelques détours, nous sommes presque à l'heure mais avons raté le discours de Jean Yves Feberey !!! Les salles d'expo sont magnifiques, une cinquantaine de personnes admirent les œuvres, Catherine et Séverine sont les stars de l'expo, donnent leur écrits, discutent avec chacun, posent avec la Directrice de l'Institut roumain, les sourires sont au rendez vous !



Puis un ami de Jean Yves, Français vivant à Budapest depuis deux ans, Thierry, écrivain et traducteur vient nous inviter chez lui, il attendait 8 personnes, on se retrouve à 40, son amie Anett et lui ont préparé un buffet hongrois, petits pâtés, salade de pommes de terres, pains farcis, purée d'aubergine...tout est délicieux, l'ambiance si agréable, chaleureuse, celle des belles rencontres, des projets en perspective ! Nous repartons avec des adresses et des projets d'expo... en Italie peut-être. Nous sommes fatiguées mais enchantées.

Vendredi matin, réveil très matinal, nous partons dans quelques heures ! Rangement de l'appartement et des bagages, nous prenons congé de Budapest à 9h, le temps est passé si vite !!! Reviendrons-nous ?



Arrivée à l'aéroport bien à temps, petit dernier café hongrois, on nous annonce 25 mn de retard, décollage sans problème Catherine et Séverine sont sereines, arrivée à Munich !! Notre avion pour Marseille est parti nous devons prendre le suivant deux heures plus tard !!! Achats duty free de rigueur... ; Séverine se perd dans l'aéroport en 5 mn, nous la retrouvons après avoir eu quelques émotions !!! 18 h décollage pour Marseille, l'avion est petit, l'arrivée sur Marseille est problématique, l'orage fait rage, le commandant de bord demande aux passagers de la patience, l'avion est dans les turbulences !!! Nous atterrissons enfin sous une pluie battante bonjour la France !! Chacun rentre chez soi avec de belles images en tête, nous sommes encore à Budapest.

Élisabeth Degremont.  
CH Montperrin Aix-en-Provence

## *Il mio parere è di parte...*

Che dire dei convegni di psichiatria e di psicoanalisi "Un Divan sur le Danube" di Budapest, ormai esistenti da ben sette anni, il mio parere è di parte. La prima volta, nel 2008, vi ho assistito quasi per caso.

L'autonomia dalle case farmaceutiche, la qualità degli scambi, l'artigianalità dell'organizzazione e l'accoglienza dell'Istituto Culturale Francese non che l'impegno del dottor Feberey, hanno fatto sì che sia diventato per me un appuntamento annuale importante. Se l'arte terapia, con l'esposizioni associate al convegno, la deistituzionalizzazione e l'anti stigma sono sempre argomenti presenti, ad ogni anno si aggiungono *nuovi temi*.

Dal 2009 mi sono investita anche nell'organizzazione, come vi dicevo il mio parere è di parte.



L'aspetto che prediligo è quello europeo, i partecipanti sono di almeno cinque nazionalità differenti tutti partecipano gratuitamente e si prendono carico delle loro spese. Gli istituti di cultura ci prestano la sala e ci regalano la traduzione. Quando più lingue sono necessarie dei volontari cercano di fare del loro meglio. I colloqui sono liberi e gratuiti cosa ormai rarissima ai nostri giorni.

Da tre anni l'istituto italiano si è aggiunto all'organizzazione e da quest'anno anche quello rumeno se si continuerà così, sarà forse difficile mantenere l'aspetto "artigianale", fatto alla buona senza grandi mezzi, "à la bonne franquette", ma in alcun caso si rinuncerà alla volontà di scambio libero sincero e gratuito che caratterizza questo congresso.

Grazia Mirante (Auxerre)

## *Les couleurs en voyage*

Pour la cinquième année consécutive, nous avons organisé une exposition dans le cadre du colloque "Un Divan sur le Danube", colloque qui a eu lieu pour la huitième fois à Budapest.

En 2007, la "Maison Jaune", l'Institut National de Psychiatrie et de Neurologie, ou encore Lipotmezö, avait accueilli dans ses murs une exposition des artistes de l'Atelier d'Art de l'hôpital de Pierrefeu.

Plus tard, au cours de la même année, l'Atelier d'Art de Pierrefeu fêtait ses vingt ans et les Ateliers de Lipotmezö furent invités à exposer leurs oeuvres dans le sud de la France.

En 2008, après la fermeture regrettable de la "Maison Jaune", l'Institut français mit à notre disposition son espace d'exposition et en 2009, l'exposition eut lieu simultanément à l'Institut français et dans le centre culturel "Bem 6".



Dès lors, le nombre de partenaires de ce projet n'a cessé d'augmenter et cette année nous avons compté neuf institutions de six pays différents:

La Hongrie : Le Centre de Réhabilitation Psychiatrique de l'Hôpital MérenyiGusztav, Budapest;

L'Hôpital Psychiatrique pour Enfants et Adolescents Heim Pal, Budapest ;

La Roumanie : l'Hôpital Psychiatrique pour les Maladies Chroniques de Borsa ; L'Allemagne : Museum für Outsider Art und Art Brut, Münster ;

Les Pays-Bas : Boudewijn Wolthuis – Outsider Art House, Veenhuizen ;

Le Japon : Atelier Elément Présent, Mie ;

La France: Atelier d'Art du Centre Hospitalier Henri-Guérin à Pierrefeu-du-Var;

Atelier "Pêle-Mêle du Centre Hospitalier Montperrin, Aix-en-Provence;

“Les Albizias”, établissement pour Enfants et Adolescents, Luynes (13).

La double exposition a eu lieu à l’Institut français et l’Institut Culturel Roumain.

“**Quand les couleurs bougent**” présentait une centaine d’oeuvres d’une grande diversité : des techniques variées (acrylique, encre, aquarelle, pastel sur différents supports) sur des thèmes libres.

La couleur est-elle utilisée spontanément, ou suppose-t-elle un apprentissage préalable à la technique du dessin?

Les oeuvres exposées ont montré que la spontanéité et l’émotion priment sur la technique monochrome et le simple trait.

C’est peut-être une des raisons pour lesquelles le spectateur, en voyant les oeuvres réalisées dans des ateliers d’art-thérapie, se réfère encore volontiers au terme d’Art Brut\*.

Même si Dubuffet a reformulé à plusieurs reprises la définition de ce terme, même si l’Art Brut suivi par l’*Outsider Art* (1974) et l’*Art Singulier* (1978) sont montrés ensemble dans des musées, je pense que l’expression artistique en milieu de soin et telle que nous l’avons présentée dans l’exposition, est de plus en plus considérée comme un complément aux soins thérapeutiques qui permettent un éveil de quelque chose jusque-là enfouie: l’expression symbolique peut devenir une expérience esthétique dans son sens le plus large, mais elle peut donner aussi lieu à un langage verbal permettant d’élaborer l’inépuisable diversité des chaînes de pensée (Didier Anzieu), de communiquer à autrui le plus possible de son expérience du monde et de soi-même.

Les couleurs bougent-elles, et quelle place ont-elles dans le processus créateur?

Quel est le retour du créateur après l’accomplissement de ses couleurs? Que va devenir ce bon objet s’il est produit au-dehors? Et quel est le risque?

Voilà quelques questions que nous n’avons pas pu aborder vraiment cette année.



L’hôpital Montperrin (Aix-en-Provence) a réussi à faire venir deux exposantes à Budapest.

Espérons que l’an prochain d’autres hôpitaux vont suivre cet exemple pour que l’oeuvre et son créateur soient accueillis, entendus, connus et reconnus par un public fidèle et accroissant.

Carla van der Werf  
(Carnoules, le 10 juillet 2011)

\*“Nous entendons par là des ouvrages exécutés par des personnes indemnes de culture artistique, dans lesquels donc le mimétisme, contrairement à ce qui se passe chez des intellectuels, ait peu ou pas de part, de sorte que leurs auteurs y tirent tout (...) de leur propre fond et non des poncifs de l’art classique ou de l’art à la mode.”

Jean Dubuffet,  
“L’art brut préféré aux arts culturels” (1949)



## ***La nouvelle loi sur les soins psychiatriques sans consentement en France***

La loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge est parue au Journal Officiel de la République française le 6 juillet 2011 (Référence NOR ETSX1117295L).

Que peut-on en dire maintenant ?

Une chose paraît essentielle, cela n'engage que l'auteur de ces lignes, le pouvoir politique a réussi son coup, si j'ose ainsi m'exprimer, en supprimant les sorties d'essai. C'est probablement autour de celles-ci que se nouaient toutes les peurs et tous les enjeux sécuritaires : un aliéné pouvait divaguer dans la cité, dans l'espace public, seul et sans surveillance, et pouvait donc être capable des pires méfaits... Je reprends à dessein une terminologie ancienne pour souligner à quel point cette nouvelle loi, qui feint de placer les droits et la protection au premier chef, est d'inspiration sécuritaire avant tout. Les organisations professionnelles, les associations de familles de patients, des parlementaires courageux (il en reste...), de nombreux citoyens, l'avaient pressenti depuis des mois et l'avaient exprimé haut et fort. Nous avons rappelé ici à de nombreuses reprises les actions du *Collectif des 39* contre « La Nuit sécuritaire ». Rien n'y a fait, nous ne chercherons pas à donner ici de bonnes ou de mauvaises raisons sur les conditions sociétales et politiques qui ont permis l'adoption de cette loi, malgré bien des incidents de parcours.

Nous y verrons quand même une avancée importante : il s'agit de la judiciarisation, de l'intervention du juge, garant des libertés individuelles au titre de l'article 66 de notre Constitution. Cette judiciarisation, critiquée, voire rejetée par certains, est pourtant présente dans tous les pays européens. Il s'agit, pour nos patients et pour nous qui les soignons sans leur consentement, de l'intervention

« précoce » du juge des libertés et de la détention (JLD pour les initiés), soit à J+15 (à partir du début des soins psychiatriques sans consentement, qui commencent dès l'admission au service des urgences, avec la période d'observation de 72 heures avant l'expiration de laquelle une décision doit être prise ; ou à partir de la réintégration d'un patient - auparavant à l'extérieur avec un « programme de soins » - en hospitalisation complète).

Les décrets du 18 juillet 2011 sont venus préciser – entre autres choses - les modalités de définition des « programmes de soins psychiatriques » (n° 2011-847 NOR ETSP1117735D) et de la procédure judiciaire de mainlevée ou de contrôle des mesures de soins psychiatriques (n° 2011-846 NOR JUSC1118185D).

Certes, il s'agit là de notions très techniques de droit, mais qui ne sont pas sans conséquences dans la prise en charge de nos patients, dimension qu'il ne faut évidemment jamais perdre de vue.

La suppression des *sorties d'essai* aura surtout des conséquences graves pour les patients en hospitalisation complète, qui ne pourront plus bénéficier de la progressivité de l'ancienne mesure (de quelques heures à un mois sous la loi de 1990...), qui leur permettait de retrouver par étapes la cité et leur domicile (quand ils en avaient un...). Pour qu'un programme de soins ambulatoires soit possible, la question du logement semble, à première vue, primordiale, et on ne sait que trop à quel point elle est problématique pour nos patients, surtout ceux en « hospitalisation d'office », souvent très « désocialisés ». Il y a même une forme de proportionnalité de fait entre la désocialisation et la forme d'hospitalisation sans consentement : celui ou celle qui n'a pas ou plus de famille ni de proche pour demander en tant que tiers une hospitalisation sans consentement, se retrouvera ainsi sous la tutelle du représentant de l'État, soit le Préfet. La nouvelle loi prévoit cependant une « hospitalisation à la demande d'un tiers sans

tiers » (soins pour péril imminent, admission prononcée par le directeur de l'établissement d'accueil).

Beaucoup de psychiatres appréhendent d'ores et déjà des difficultés de mise en œuvre de la nouvelle législation pour la rédaction des différents certificats, redoutent que les directeurs ne deviennent des sous-préfets (voire des sur-préfets...) et que le calendrier du contrôle par le JLD soit difficile à respecter, surtout en période estivale. Rappelons que toutes les hospitalisations continues depuis plus de six mois au 1<sup>er</sup> août 2011 devront faire l'objet d'un contrôle par le JLD avant le prochain renouvellement de la mesure à six mois.

Enfin, si les « Huit points clés » à l'intention des acteurs de la psychiatrie insiste sur les « sorties de courte durée plus faciles », c'est peut être pour mieux cacher la suppression des « sorties d'essai », où le patient, après accord du Préfet sur avis motivé du médecin, pouvait quitter *seul* l'hôpital. Ces « sorties de courte durée » (moins de douze heures), instaurées pour motifs thérapeutiques ou démarches de resocialisation par la loi du 4 mars 2002, prévoyaient toujours l'accompagnement du patient par un ou des agents de l'hôpital. Elles étaient autorisées par le directeur, mais non sans qu'un aller-retour de télécopies entre l'hôpital et la Préfecture permette au Préfet de s'y opposer, en dernière instance. Le délai préalable de 48 heures, voire des renseignements plus précis, étaient devenus systématiquement exigés, alors qu'en des temps meilleurs (il n'y a pas si longtemps d'ailleurs...), on pouvait décider à l'improviste d'accompagner un patient hospitalisé d'office pour une course, en informant bien sûr le directeur.

Ni le gouvernement ni le législateur n'ignorent les pénuries de personnel dans les hôpitaux publics, aussi ont-ils fort habilement instauré des sorties de courte durée qui peuvent être accompagnées par un membre de la famille ou la personne de confiance. Personne n'est dupe, l'important est que le patient ne sorte pas seul,

de l'hôpital, la question du transfert de responsabilité n'a jusqu'à présent pas été évoquée, ni celle du délai d'information préalable du Préfet. Rappelons une nouvelle fois que les patients sous l'ancienne « hospitalisation d'office » (à la demande du représentant de l'État) sont souvent dépourvus de famille comme de personne de confiance.

Cet exposé des conséquences de la nouvelle législation est certes incomplet et de parti pris, mais nous serons très attentifs à la suite des choses et ne manquerons pas d'y revenir dans ces colonnes.

Jean-Yves FEBEREY  
(Nice-Pierrefeu-du-Var)



Quels lieux pour la psychiatrie en Europe en 2011 ?

## ***PSYKORTERAPY ou la thérapie par l'esprit, le corps et le cœur***

### ***Feuilleton d'Enaïra (chapitre 5)***



« Le divan » photo : Enaïra

#### ***AMBIGUITÉ***

*(Elle l'embrasse sur la bouche)*

*Lou Je ne reste que 10 minutes comme ça.*

*Dr.S Non. (Il se laisse pourtant faire)*

*Lou Je préfère patin à la menthe que verbe de Provence ! Je vous mords.*

*Dr.S Je sens.*

*Lou Je veux vous déboutonner.*

*(Elle déboutonne le premier bouton de sa chemise et pose ses lèvres sur sa poitrine. Il lui tapote les fesses et lui pince gentiment la taille)*

*Dr.S Vous êtes brûlante. Venez parler.*

*(Un téléphone met fin à cette approche. Elle s'assied sur le divan en attendant)*

*Dr.S Le divan, c'est interdit.*

*Lou Mais je veux coucher avec vous.*

*Dr.S C'est un divan, ce n'est pas pour dormir et il est plein de pointes qui piquent.*

*(Elle va s'asseoir docilement sur le fauteuil)*

*Lou Je ne veux pas dormir. À la salle d'attente, il y a des personnages en quête de Docteur ! Je ne sais pas quoi vous dire. Je peux vous parler de poésie.*

*Dr.S Parlez-moi de vous.*

*Lou Ces entretiens c'est un leurre, le tien n'entre pas et le mien est un ancre !*

*Dr.S Avec « a, n » ?*

*Lou Oui.*

*Dr.S Mais d'où vient le désir ?*

*Lou Je ne sais pas, il est là et vous êtes en moi.*

*Dr.S Vous avez un manque.*

*Lou Vous avez créé ce manque et en même temps je dis que vous êtes en moi. C'est contradictoire. Vous êtes comme un nuage, vous n'êtes pas compact.*

*Dr.S Vous n'avez pas mon corps, mais l'esprit. C'est plus profond.*

*Lou Vous dites les choses avec les mots adéquats. Mais je ne sais pas ce que vous avez voulu dire par reconnaissance.*

*Dr.S Votre reconnaissance, c'est ce que vous retrouvez en vous.*

*Lou Mais vous avez parlé de votre reconnaissance et je ne sais pas ce que c'est.*

*Dr.S C'est vous qui êtes en thérapie. Moi je suis un être vivant.*

*Lou Pourquoi vous acceptez un peu ?*

*Dr.S Vous voudriez que je vous rejette ? Mais les choses sont complexes.*



*Lou Cela serait plus clair.*

*Dr.S La relation est ambiguë.*

*Lou Et vous acceptez l'ambiguïté ? Mais on ne sait pas où l'on va. On ne sait pas ce que sera le futur.*

*Dr.S Que voulez-vous dire ?*

*Lou Je me noie ou bien je continue...*

*(Ils se lèvent. Elle l'embrasse)*

*Dr.S Je ne dois pas vous toucher.*

*Lou Je préfère un peu que rien.*

*Dr.S Oh le tout et le rien !*

### **CANALISER**

*Lou ... Je suis très malade, j'ai des bouffées désirantes !*

*Dr.S Ah vous avez enfin compris. Des bouffées désirantes !*

*Lou Je ne pensais pas ressentir ce que je ressens pour vous.*

*Dr.S C'est la violence qui importe. Mais ce n'est pas dans un passage à l'acte que ça se résoudra. Il faut canaliser et c'est ici que vous pouvez le faire.*

*Lou Jamais je n'ai imaginé ressentir ça. Mais c'est vous qui canalisez.*

*Dr.S Non, ce n'est pas moi.*

*Lou C'est vrai que je ne peux en parler à personne de la relation que j'ai avec vous. Avant je parlais de mes entretiens avec vous à mon mari.*

*Dr.S Ah oui ?*

*Lou Et maintenant je dois me taire.*

*Dr.S Vous pensez qu'une fois, il sera à même de vous écouter ?*

*Lou Je ne pourrai le lui dire. Il n'accepterait pas. Comment vous dire ce que j'éprouve pour vous ? Vous réunissez le corps et l'esprit.*

*Dr.S Je ne les sépare pas.*

*Lou Cela fait déjà un moment que je ressens ça, pas seulement pendant les entretiens, mais aussi en dehors. Je crains de vous faire peur.*

*Dr.S C'est ici que vous pouvez le dire, mais vous contenez toujours. Une porte s'ouvre...*

*Lou La porte peut s'ouvrir, mais il y a un précipice. J'avais fait un rêve avec vous où nous faisons du surf. Nous étions en haut d'une vague et il y avait un fossé qu'il fallait franchir. Nous nous retrouvions de l'autre côté comme un homme et une femme. C'était mon désir qui s'exprimait déjà dans le rêve.*

*Dr.S Pourquoi vous êtes vous montrée nue ? Vous vouliez montrer le dehors et pas le dedans ?*

*Lou Je ne demande même pas à être comprise.*

*Dr.S Moi j'aimerais que vous vous compreniez. Je vous raccompagne. Mais vous me coupez la route !*

*Lou Je vous aime...*

### **TÉLÉPHONES AVANT LES VACANCES**



*Lou Est-ce que je pourrais avoir un rendez-vous aujourd'hui ? J'ai été frustrée hier et j'aimerais seulement vous embrasser.*

*Dr.S J'ai une journée monstrueuse. Je ne peux pas... Non je ne peux pas.*

*Lou Ce n'est pas la violence qui compte, mais l'amour que j'ai pour vous.*

*Dr.S Votre téléphone montre qu'il y a les deux.*

*Lou Et si je me mets nue c'est parce que c'est la seule façon d'obtenir une réponse de vous.*

*Dr.S Je ne pense pas.*

*Lou Mais c'est difficile de parler pour vous.*

*Dr.S Euh... Oui. À bientôt Lou.*



*Lou C'est de nouveau moi.*

*Dr.S Oui.*

*Lou Est-ce que vous auriez un rendez-vous demain pour moi ?*

*Dr.S C'est très chargé aussi. Mais vous êtes dans l'annuaire ?*

*Lou Oui.*

*Dr.S Je vous rappelle si quelqu'un se décommande demain.*

*Lou Merci c'est gentil.*



*Lou Bonsoir.*

*Dr.S Bonsoir Madame Cornu.*

*Lou Je voulais savoir, personne ne s'est désisté demain ?*

*Dr.S Non.*

*Lou Et lundi, comment ça se présente ?*

*Dr.S Ah, ah, ah, lundi après-midi, lundi matin, c'est lourd et lundi en début d'après-midi... Retéléphonez-moi lundi en fin de matinée.*

*Lou Je vous téléphone lundi matin pour lundi après-midi ?*

*Dr.S Oui, c'est ça.*



*Lou Je téléphone pour savoir si vous pouvez me recevoir cette après-midi.*

*Dr.S J'ai déjà une matinée qui déborde et cette après-midi, je ne pourrai pas.*

*Lou Je vais devoir partir en vacances sans vous revoir. Est-ce que je pourrais avoir un rendez-vous par téléphone ?*

*Dr.S J'ai déjà pris mes dispositions pour ne pas être disponible en fin de semaine et les dix jours suivants.*

*Lou On ne se verra pas bientôt, mais dans un mois.*

*Dr.S Ma place est en vous, pas à l'extérieur.*

*Lou Alors je regrette...*

*Dr.S Moi aussi je regrette...*

**RETOUR DE VACANCES**

*Lou Bonjour Docteur René !*

*Dr.S Bonjour Lou.*

*Lou Embrassez-moi sur la bouche.*

*(Il se laisse faire)*

*Lou C'est vous qui avez franchi le premier la barrière physique.*

*Dr.S Ah vous m'accusez, vous me reprochez.*

*Lou Non je ne vous le reproche pas.*

*(Téléphone)*

*Lou On ne va pas se laisser faire par les contingences.*

*Dr.S Oh moi ce sont tout le temps les contingences qui me prennent. Je me fais avaler, phagocyter.*

*Lou Mais le travail est un refuge pour vous.*

*Dr.S Et ce retour de vacances ?*

*Lou Oh ce retour... La séparation c'est une épreuve. Je n'avais pas envie de partir en vacances. Je vous ai appelé pour vous revoir, mais vous étiez submergé par des monstres, des surcharges et des débordements.*

*Dr.S Mais c'est vous qui êtes partie.*

*Lou Oui, mais vous n'avez pas voulu me revoir. J'ai remis mon départ.*

*Dr.S Dans la séparation il y a le lien qui s'étire.*

*Lou Comme votre chewing-gum! Je vous appelle Docteur René. Docteur pour la relation psychothérapique et René pour la relation physique.*

*Dr.S Pourquoi faut-il séparer le corps et l'esprit ?*

*Lou La pulsion, comment dire, le désir physique ne se dit pas en paroles, il se sent. Mais j'aime aussi la relation psychothérapique.*

*Dr.S On dit les choses avec des mots.*

*Lou Oui, mais moi j'illustre les mots.*

*Dr.S Vous illustrez les mots ?*

*Lou Je les représente en image. Vous voulez voir ?*

*Dr.S Si je veux voir ?*

*Lou Je vous montre.*

*Dr.S Montrez.*

*(Elle se lève)*

*Lou J'ai une robe stricte... Non pas stricte.*

*(Elle l'enlève)*

*Lou Je suis sauvage.*



Photo travaillée par Francine Carpentier

*Dr.S Parce que vous avez un maillot panthère ?*

*Lou Oui aussi. Mais je ne suis pas sauvage.*

*(Elle enlève le haut du maillot)*

*Lou J'aime me montrer nue !*

*(Téléphone. Elle pose sa robe et le haut du maillot sur le dossier de son fauteuil. Elle s'approche du fauteuil du Docteur Saëns et s'assied sur ses genoux. Elle déboutonne sa chemise. Il se laisse faire)*

*Lou Je vous déboutonne.*

*(Sa poitrine et son ventre ferme sont poilus poivre et sel. Elle y promène ses mains et ses seins. Ils se lèvent)*

*Lou Je ne peux plus réfléchir.*

*Dr.S Alors il ne faut pas continuer.*

*(Elle s'oblige à parler)*

*Lou On pourrait se retrouver dans un hôtel, l'Hôtel du Nord, c'est anonyme.*

*Dr.S Vous avez pensé à tout.*

*Lou Quand avez-vous du temps libre ? Je m'occuperai de tout.*

*Dr.S Vous vous occuperez de tout ?*

*Lou Enfin de ce qui est...*

*Dr.S Des choses matérielles.*

*Lou Oui, et pour le reste je vous laisserai l'initiative. Mais j'imagine beaucoup de choses avec vous.*

*Dr.S Je vois, on n'est pas sage !*

*Lou Passage à l'acte !*

*Dr.S Ah non, il ne faut pas le voir comme ça.*

*Lou Abandonnez-vous. Vous ne vous abandonnez pas parce que vous avez eu un sentiment d'abandon.*

*Dr.S C'est possible.*

*Lou Laissez-vous aller. Vous vous laissez un peu faire.*

*Dr.S Oui, un peu faire.*

*Lou Vous riez tout le temps.*

*Dr.S Vous aimeriez que je sois triste ? C'est peut-être pour combattre l'angoisse.*

*Lou Mais je ne vous angoisse pas.*

*(Téléphone. Elle s'assied en attendant. Il lui tourne le dos et il reboutonne sa chemise.)*

*Lou Vous profitez du téléphone pour reboutonner votre chemise.*

*Dr.S Je ne vous rhabille pas.*

*Lou Si je ne me rhabille pas, que faites-vous ? (Téléphone, téléphone, téléphone, elle se rhabille)*

*Dr.S Il faudrait trouver un autre endroit.*

*Lou Un autre endroit ? Un autre lieu ? À quand un ailleurs ?*

*Dr.S On est en août.*

*Lou Oui, moi doute !*

*Dr.S Ah je n'y avais pas pensé. On m'a enlevé ma fête qui était en août pour la mettre en décembre.*

*Lou Tenez cette cassette.*

*Dr.S Je peux l'écouter à la maison ?*

*Lou Il y a un peu de tout !*

*Dr.S Ah !*

*Lou Si vous voulez j'ai un appareil pour l'écouter.*

*Dr.S Non merci. J'ai ce qu'il faut ici.*

*Lou Cela dure une heure, je ne sais pas si vous aurez le temps.*

*Dr.S Une heure !*

*(C'est une cassette où elle dit tous les poèmes qu'elle a écrits en pensant à lui)*

## UN PEU PLUS TARD



*Lou Excusez-moi de vous déranger, c'est de nouveau moi.*

*Dr.S Bonjour Lou.*

*Lou Je veux vous dire quelque chose d'important et d'urgent. Mais il vous est peut-être difficile de me recevoir.*

*Dr.S C'est long ce que vous avez à dire ?*

*Lou Je peux faire bref. Avant les vacances, je pleurais de n'avoir pu vous voir et mon mari m'a demandé si j'avais une raison de pleurer. Alors je lui ai raconté mes provocations envers vous et ce qui s'est passé entre nous. Je veux que vous le sachiez au cas où mon mari vous en parlerait. Mais peut-être qu'il ne dira rien. Je pourrais dire que j'ai tout inventé.*

*Dr.S Il faudra en parler.*

*Lou Mais je préférerais que vous sachiez avant que mon mari ne vous en parle. On en parlera jeudi ?*

*Dr.S Oui.*

## LAMENTABLE

*Dr.S Bonjour Madame Cornu.*

*Lou Non, pas Cornu, Lou.*

*Dr.S Vous vous rappelez ce que je vous ai dit la dernière fois ?*

*Lou Non, j'ai tout oublié.*

*Dr.S Je vais vous le répéter. Je suis dans mon rôle et mon rôle n'est pas double, il est un.*

*Lou Mais vous avez votre rôle et vous êtes autre chose aussi.*

*Dr.S La relation psychothérapique doit se poursuivre sans passage à l'acte.*

*(Elle s'affale sur le bureau)*

*Lou Lamentable, l'amant-table !*

*Dr.S Je suis une représentation de votre imaginaire.*

*Lou Mais tout le monde est une représentation de l'imaginaire.*

*Dr.S Souvent. Mais il faut profiter de cette relation pour voir ce qu'elle cache de plus ancien.*

*Lou Vous me faites répéter ce que j'ai déjà vécu. C'est une deuxième claque... Pile ou face ?*

*Dr.S Je n'aime pas le jeu. Et qu'est-ce qu'on gagne ?*

*Lou Il n'y a pas d'enjeu. C'est pour jouer. Si c'est pile, je me montre face et si c'est face, je me montre pile.*

*Dr.S Vous montrer ? Vous montrer face, c'est faire voir ce qui est en vous ?*

*Lou Non, me montrer face, c'est montrer le côté face de mon corps.*

*Dr.S Je ne joue pas.*

*Lou Oh mais c'est un jeu de magicien !*

*Dr.S De magicien ?*

*Lou Oui, essayez.*

*Dr.S Alors face.*

*Lou Vous avez perdu, c'est pile !*

*(Elle ouvre la main et fait rouler une petite pile vers lui)*

*Lou Pile ou face, de toute façon je me montre.  
Non, mais je ne vais pas le faire. Je ne peux  
rien faire contre vous. Si vous étiez une femme  
et moi un homme, je vous violerais. J'aurais dû  
me taire en ce qui vous concerne avec mon  
mari. Peut-être que mon attitude vous a incité  
à me repousser. Mais je ne peux pas vous  
forcer. Et l'ambiguïté ?*

*Dr.S Il ne faut pas laisser l'ambiguïté.*

*Lou Vous avez écouté ma cassette ?*

*Dr.S Non, je n'ai pas eu le temps et pour bien  
écouter il faut du temps.*

*(Ils se lèvent et se dirigent vers la porte. Elle  
attache ses mains à son cou)*

*Dr.S Vous vous raccrochez à mon cou.*

*(Aussitôt elle enserre sa taille et passe ses  
mains sous sa chemise pour le caresser)*

*Lou Je veux vous embrasser sur la bouche.*

*Dr.S Ne transgressons pas la règle.*

**LES BOBOS**

*Dr.S Installez-vous.*

*Lou J'ai écrit quelque chose d'après Les  
Bonbons de Brel. Je vous donne à lire Les  
Bonbons et je vous lis ce que j'ai écrit.*

*Dr.S Donnez-moi d'abord, que je lise pour me  
remémorer.*

*(Elle attend qu'il lise la chanson de Brel)*

*Lou J'ai remplacé Les Bonbons par Les Bobos  
et j'ai repris le début des phrases. Les rimes ne  
sont pas pareilles. Je lis :*

Je vous ai apporté mes bobos

Parce que les pleurs, ça me fait mal

Puis les bobos, ça se dit en mots

Bien que les pleurs soient chose banale

Surtout quand leurs flots tombent de haut

Mais je vous ai apporté mes bobos.

J'espère qu'on pourra s'entretenir

Que Madame votre épouse ne dira rien

On ira la main sur le sein

Mais c'est déjà l'heure où je dois repartir

Comme le temps est encore beau

Je vous ai apporté mes bobos.

Si vous saviez ce que je suis triste

De vous voir sans amour pour moi

Les gens me disent exhibitionniste

Y en a même qui se foutent de moi

Le monde est plein de vers-mi-sots !

Je vous ai apporté mes bobos.

Oh oui je vous aime plus que tout

Oh oui vous êtes le plus beau

C'est vrai que mon cœur ne bat que pour vous

C'est vrai que vous n'êtes pas un sot

Ca vous avez tiré le gros lot

Je vous ai apporté mes bobos.

Et nous voilà au bon endroit

Tout se joue dans un murmure

Mais dites-moi de passer le mur

Que je ne suis pas qu'une photo

Si vous vouliez être le bon en droit

J'avais apporté mes bobos.

*Dr.S Vous parlez toujours de l'image.*

*Lou Oui, l'image que l'on donne...*

*Dr.S C'est important ?*

*Lou Il y a l'image du corps et l'image intellectuelle. Et je me suis habillée plutôt déshabillée... Mais je me rappelle que vous avez un rôle !*

*Dr.S Ah cette fois vous vous rappelez. Oui j'ai un rôle.*

*Lou Vous dites que vous ne créez pas, mais j'ai lu que le psychanalyste crée le cadre, l'espace psychanalytique.*

*Dr.S Oui, je crée un cadre, mais je ne crée pas la situation. Lundi, c'est congé, alors on dit mardi ?*

*Lou Alors mardi. Mais est-ce que je serai là ?*

*Dr.S Vous me faites savoir si vous n'êtes pas là.*

*Lou Mais moi je pars sans rien dire...*

*Dr.S Comme un feu follet !*

[Fin du cinquième épisode]

## ***Colloque Szondi à Nice, 18-21 juillet 2011***

C'est grâce à une connexion amicale hongroise que j'ai appris *in extremis* que se tenait cet été à Nice le 19<sup>ème</sup> Congrès de la Société Internationale Szondienne, présidée par Robert Maebe. Il eût été vraiment dommage que je l'ignorasse, et avec moi les lectrices et lecteurs du Volantino.



Szondi Lipot (prononcer SON'DI, et non pas ZONDI, comme tant de francophones qui ignorent que le *sz* hongrois est un vrai *s*...) est un auteur singulier et partiellement marginal dans le monde de la psychologie et de la psychopathologie. Né en 1893 dans une ville hongroise devenue depuis slovaque, mort en 1986 à Zürich, Szondi, après sa déportation à Bergen-Belsen, n'est jamais revenu en Hongrie, où il avait pourtant commencé sa carrière scientifique avant la Deuxième guerre mondiale. Il est l'auteur d'un test controversé, basé sur les réactions au visionnage de photographies de visages, et de la théorie de l'analyse du destin (« Schicksalanalyse »). Les professionnels qui s'en réclament balisent leur travail clinique à l'aide de différents vecteurs, qui aident à définir des traits dominants de personnalité et qui donnant lieu ensuite à des recherches statistiques complexes.

Si le Congrès organisé à Nice par Thierry Bisson, enseignant à la Faculté de Psychologie, n'avait pas pour objet de familiariser les participants à ces méthodes exigeantes, il a néanmoins permis au quasi néophyte qu'est

l'auteur de l'article, une approche très large et très variée de l'école szondiienne aujourd'hui.

Notre connaissance de l'auteur Szondi est néanmoins ancienne, puisque Jacques Schotte, ami de Lucien Israël, avait eu l'occasion de l'évoquer lors de ses passages à Strasbourg.

Disons le à nouveau, ce Congrès nous a semblé particulièrement riche, parce qu'il réunissait des personnes venues de pays et d'horizons très différents, et que la référence au maître n'était pas figée dans une morne répétition.

Il semblerait que Szondi intéresse davantage les psychologues que les psychiatres, mais pas uniquement à cause de l'abord par les tests, auxquels les psychiatres répugnent parfois très clairement. La démarche szondiienne est basée aussi sur un approfondissement de la relation avec le patient qui vise à écarter le recours trop systématique au médicament, hélas devenu très habituel chez les psychiatres...

Il ne nous est évidemment pas possible de rendre compte de tous les exposés présentés à Nice, mais nous voudrions citer le travail de Leo Ruelens sur Jacques Schotte, *Vers une autre psychiatrie*. Schotte y est présenté – entre autres – comme un rebelle, comme quelqu'un qui ne veut pas s'assujettir à un pouvoir oppressant. Leo Ruelens est l'auteur d'un livre tout récent sur Schotte, malheureusement disponible seulement en néerlandais à ce jour...

Et aussi celui d'Annie Berner sur la *Psychothérapie socratique*. L'auteure nous a fait faire un magnifique voyage dans la langue grecque, dont les termes se seraient progressivement matérialisés au cours de l'histoire, un exemple trivial en étant le passage de la *pneuma*, respiration qui est nourriture de la psyché, au pneumatique, dont – en cas de feu – l'odeur de caoutchouc brûlé nous suffoquera bien vite... Annie Berner se réfère au Banquet de Platon comme à un modèle pour d'autres traditions, y compris le Serment d'Hippocrate. La psychothérapie socratique procède d'une élévation, d'un jaillissement d'étincelles de conscience et d'expériences d'extra-corporéité. Le lien avec

Szondi se fait au travers de l'opposition entre un destin forcé (*ananké*) et un destin de choix (*heimarméné*). Sachons gré à Annie Berner de nous avoir offert à cette occasion un passage inhabituellement fourni vers les racines grecques les plus anciennes et les plus profondes de notre culture.

Michel Galasse, vidéo et livre à paraître à l'appui, nous a proposé une initiation très convaincante aux « Ateliers du geste », lieu de transition corporelle où le geste prend source et sens dans l'entre-corps. Le conférencier soulignait que ces ateliers, pour des raisons qui sont déjà partiellement comprises, étaient surtout féminins et que le reprise verbale n'y était que rarement nécessaire.

Dominique Reniers s'est lancé dans un exposé à la fois très structuré dans ses références et audacieux dans ses visées de théorisation. Faute de temps et de place, retenons sa surprenante et pertinente évocation du placenta, qui renvoie à une double coupure au moment de la naissance, la sortie de l'enfant hors du corps de la mère, puis l'expulsion du placenta, dont le caractère hybride est rappelé par la *mamme* chez Lacan.

A. Larôme, fort de son expérience de psychiatre de service public, s'est judicieusement penché sur la question de l'ennui, sur la déperdition théorique actuelle et la nécessité de trouver de nouveaux thèmes de recherche, au hasard « Urgence et patience »...

Il a rappelé la naissance d'une expérience de théâtre en institution, où l'ennui a pu laisser la place à un « jaillissement pseudo-maniaque ».

Jean Kinable a lui rappelé comment, dans un contexte social et politique donné, certaines personnes/personnalités pouvaient devenir des tueurs. Son expérience d'enseignant lui a permis de diriger des thèses d'étudiants venus d'Afrique et qui y avaient connu les terribles massacres génocidaires. Il la complétait par une note clinique particulièrement intéressante, pour ne pas dire troublante : ces mêmes individus, sans les circonstances extérieures propices à la tuerie, seraient devenus des pervers sexuels.



Dora Garai a évoqué pour nous le travail de Szondi lorsqu'il travaillait dans le domaine de l'éducation spécialisée pour les enfants handicapés sous la direction de Zoltan Toth (entre 1927 et 1941), époque où il peut interroger de très nombreux patients et leur famille. La démarche de Szondi s'affirmait comme novatrice face aux clivages de l'époque, où les méthodes éducatives s'adressaient très sélectivement à la nature du handicap.



Marc Calmeyn s'est exprimé en szondien affirmé, allant très loin dans l'exploration du domaine du vecteur de la croyance, fondamental dans la doctrine de Szondi, mais peut-être un peu trop loin pour votre serviteur, laïc inconditionnel à la française. C'est ce qui posait peut-être problème dans notre optique - certes personnelle mais néanmoins marquée au sceau d'une certaine tradition française, laquelle se méfie de la religion/religiosité dès qu'elle quitte ses enceintes consacrées (que la grenouille ne quitte jamais son bénitier !) -, à propos du travail de certain(e)s éminent(e)s szondien(ne)s.

De la même manière, nous avons été un peu gênés de rencontrer, toujours aux yeux de certains Français, beaucoup de « fantômes de l'esprit » : Jung et Heidegger étaient toujours les bienvenus, avec peut-être l'accord exprès de Szondi, mais encore eût-il fallu qu'on nous l'expliquât...

Pour conclure avec nos amis hongrois, Matyas Kaplar a présenté l'aspect statistique du test de Szondi, tandis qu'Enikő Kiss revenait sur l'importance de la fonction croyance dans la

santé mentale. Si, apparemment dans la théorie szondienne, la croyance peut avoir un rôle très favorable en matière de santé mentale et d'approche du bonheur, un membre du public exprimait son scepticisme quant à cette impérative nécessité du bonheur obtenu au travers de la foi, tandis que votre serviteur - à nouveau lui... - reste sur son constat (répété) de clinicien : peu importe de quelle religion se réclame le patient (quand c'est le cas), le plus souvent celle-ci n'est d'aucun secours, seul demeure le tourment humain.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer d'autres informations sur Szondi et le Congrès de Nice, dès qu'elles seront accessibles sur le net.

Concluons enfin sur la grande richesse de pensée et de travail clinico-théorique auquel l'école szondienne nous a associé en cette occasion. Nous avons d'ores et déjà obtenu des assurances fortes au sujet d'une présence de l'œuvre de Szondi à Budapest en 2012.

Jean-Yves FEBEREY  
(Nice-Pierrefeu-du-Var)

### ***Grande manifestation à Carnoules (Var) sur le thème de la gare***

A la fin du mois de juillet, la vieille locomotive à vapeur qui orne l'entrée de la commune de Carnoules, va traverser la route nationale 97. Cette époque de l'année est aussi celle du festival annuel de théâtre et musique, qui s'intitule cette année *Gares : égards et regards*. Organisé par la municipalité et l'Association « La Tartuga », cette manifestation aura plusieurs temps forts, dont un vernissage le 28 juillet 2011 de plusieurs expositions d'artistes proches de Carnoules, que ce soit géographiquement ou affectivement, et la traversée de la route par la locomotive le 29 juillet 2011. Nous publions ci-dessous des documents qui donnent des précisions sur cet événement estival à ne pas manquer, et qui sera évidemment arrosé par des vins locaux, dont la réputation n'est plus à faire.



# GARES

# 2011

26 JUILLET - 7 AOÛT

# JEUDI 28

# JUILLET

# 18h-22h

PARCOURS DE VERNISSAGES  
DES EXPOSITIONS  
GARES 2011

BabiL

**RÉPÉTITION PUBLIQUE**  
**CHANT DES CHEMINS DE FER**  
**DE HECTOR BERLIOZ**  
à la Coopérative  
dans le cadre de l'exposition  
d'art contemporain  
**GARE DES AFFECTÉS**

**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
**LA PLUIE DE DANIEL KEENE**  
**PAR L'ARTSEMEUR**  
au Moulin à Huile  
dans le cadre de l'exposition  
de l'Atelier d'Art  
de l'Hôpital de Pierrefeu  
**OBJETS PERDUS TROUVÉS**

**RÉPÉTITION PUBLIQUE**  
**DU KIOSQUE TRAIN OUVRIER**  
à la Salle Jean Moulin  
dans le cadre de l'exposition  
des Maquiz'Arts  
**BUREAU DES EXPOSITIONS**

**PERFORMANCE**  
**BARRE PHILLIPS & GUY**  
**IBANEZ**  
à la Salle Honoré Daumier  
dans le cadre de l'exposition  
d'art contemporain  
**GARES : REGARDS &**  
**ÉGARDS**

Ces expositions et événements  
font partie de la manifestation  
Gares 2011, 26 juillet – 7 août à  
Carnoules  
organisée par La Tartuga/WEM  
40, rue du Colonel-Fabien 83660  
Carnoules  
Contact : Carla van der Werf  
**04 94 28 42 32**

[www.weekendmusical.com](http://www.weekendmusical.com)

## *De la part d'un des exposants, poème et dessin*



Admirez la louable franchise des chemins de fer qui, pour nous mettre en garde, inscrivent sur front de toutes les stations le mot "gare".

### **Gare au train-train**

L'enfance, cette petite gare que traverse le temps sans s'arrêter.

Et même mon lit se transforme en quai de gare quand tu t'en vas.

L'âge est un dernier long voyage – un quai de gare et l'on s'en va – il ne faut prendre en ses bagages que ce qui est vraiment compta.

C'est dans les gares que les couples se bécotent le plus ardemment.

Comme si les sentiments étaient exacerbés par les réparations.

Quand elles ne constituent pas des ruptures.

Cédille: signe mis sous le C pour que soit cossu le chef de gare.

Si l'on habite près d'une gare, cela change complètement la vie.

On a l'impression d'être de passage. Rien n'est jamais définitif.

Un jour ou l'autre on monte dans un train.

Il faut arriver à temps dans une gare pour rater le train précédent.

Le train arrive sans crier gare.

David

Brignoles, le 21 juin 2011

### *La jeune fille au nœud bleu*



La petite fille était là, posée sur un fauteuil, comme elle avait posé naguère sur une chaise haute, entourée d'objets et de meubles. Mon mari la vit le premier, comme il me repéra peut-être dans une salle de dissection parmi les étudiants et les cadavres. Mon frère l'avait mise là de manière étudiée et en même temps très naturelle. Il parut content qu'elle soit ainsi

découverte. Elle était boudeuse, ce qui la rendait plus proche de moi qui n'étais guère souriante. Elle avait le visage rose et une robe bleue avec un nœud assorti dans les cheveux. Ses yeux étaient aussi d'un bleu intense.

Elle était là, grâce à mon frère qui l'avait sauvée des mains d'un brocanteur. Il avait entendu du bruit un dimanche matin dans le grenier au-dessus de son appartement et il s'était aussitôt rendu sur les lieux. Dans la pénombre, sans difficulté, il reconnut la petite fille. C'était sa sœur aussi lumineuse que silencieuse au milieu d'objets hétéroclites. Il fallait la sauver, sinon elle allait être perdue à tout jamais. Qu'aurait fait d'elle ce brocanteur ? Il fallait la restituer à son modèle, et cette petite fille *modèle* c'était moi !

Je me souviens d'avoir rongé mon frein, à l'âge de quatre ans, pendant que je posais à contrecœur pour ma tante qui réussit par sa peinture à restituer le climat et l'expression que je devais avoir. En voyant l'œuvre achevée mon père avait été furieux d'après mon frère. Ne pouvait-il pas me voir en peinture au propre ou au figuré ? Ce tableau est resté suspendu chez mes grands-parents et puis à leur mort, il a été repris par ma tante et mis au grenier attendant à son atelier de peinture voisin de l'appartement de mon frère. Là, il avait du être oublié jusqu'à ce jour où mon frère le sauva des mains du brocanteur.

Ce jour-là mon frère était très fier et excité et un long téléphone s'en suivit avec mon mari et avec moi. Il voulait me le restituer et je lui en étais tellement reconnaissante. Il voulait que je le prenne avec son cadre, mais ce cadre n'entraît dans aucune de mes valises. Avec mon mari, nous prîmes le tableau encadré pour ne pas contrarier mon frère. Le clou, ensuite, fut quand mon mari acheta une tenaille à manche bleu afin de retirer les treize clous qui rendaient la toile solidaire du cadre !

Il fallait faire passer le tableau de Suisse en France. Il allait être évalué à la frontière. Peut-être serait-il soumis à des taxes. Il

fallait aussi l'emballer de manière à ce qu'il ne s'abîme pas. Mon mari se mit en quête d'un emballage qui résisterait à la maltraitance des bagagistes.

Après de multiples recherches, ses pas le conduisirent à *La Butte* où une très belle et grande galerie d'art venait de s'ouvrir. Il vit un homme à travers une vitrine et lui fit signe. Celui-ci était sur le point de sortir. Mon mari lui exposa notre affaire et ils entrèrent aussitôt en sympathie.

Le galeriste proposa d'emballer le tableau et d'en faire une estimation qui ne justifierait pas de le taxer. Nous lui apportâmes le tableau qu'il baptisa aussitôt *la jeune fille au nœud bleu*. Il l'entoura d'un plastique bullé doublé d'une fine couche de papier de soie. Il s'y reprit à deux fois, gaspillant ainsi de l'emballage qu'il avait coupé beaucoup trop petit.

Il scotcha le tout solidement et rédigea l'attestation suivante :

« Genève le 28 avril 2011,

Chère Madame, Monsieur, après recherches, l'œuvre indiquée ci-dessous, malheureusement n'ayant pas trouvé de cote à cet artiste, nous estimons cette œuvre à 80 à 120 Euros.

Huile sur toile représentant *une jeune fille au nœud bleu*

50 x 42,5 cm

Signé en bas à gauche : L. F. / 48

Meilleures salutations

Yves de Lagalère »

La gentillesse et la serviabilité du galeriste furent récompensées par une boîte de chocolats venant du meilleur chocolatier de Genève. Nous déjeunâmes encore à *L'heure bleue* et mon mari but une bière *Calvinus* fermée par un caoutchouc bleu ! Nous voyions la vie en bleu !

*La jeune fille au nœud bleu* avait perdu son cadre pour le voyage en avion. Mais

aussitôt arrivés chez nous, nous nous mêmes en chasse pour lui trouver un nouveau cadre, copie d'ancien, donc assez semblable, mais d'un gris plus soutenu et plus nourri.

Comme mon frère l'avait suggéré, il fallait aménager une pièce autour de ce portrait ! Nous réaménageâmes les tableaux d'un grand pan du mur de notre salon afin que *la jeune fille au nœud bleu* puisse prendre place au centre, entre deux autres tableaux et au-dessus d'un grand miroir entouré lui-même de part et d'autre d'un tableau.

Pour le voyage, il avait fallu mettre un bagage en soute car nous n'avions droit chacun qu'à un seul bagage. Nous avions le tableau en plus. Il fallait payer pour ce surplus, mais oh surprise, la préposée à ce paiement quittait à l'instant son poste... et paradoxe, le bagage supplémentaire allait voyager gratuitement !

Tout se passa donc comme sur des roulettes sans que nous soyons roulés ! Moi qui pensais avoir payé toute ma vie... il n'en était plus question pour *la jeune fille au nœud bleu*.

Et le cadre ? Moi-même j'ai vécu sans cadre à un moment de ma vie, c'était du délire, et un nouveau cadre est venu remplacer l'ancien, le cadre que j'ai choisi avec mon mari.

Mon frère pense que le tableau a été peint dans le jardin d'une maison genevoise et moi je me rappelle qu'il a été réalisé dans la cour d'une maison fribourgeoise. Plus personne n'est là pour dire ce qu'il en est.

Mon frère se rappelle aussi qu'il se demandait pourquoi ce n'était pas lui dont notre tante faisait le portrait et en concevait quelque jalousie envers moi. Je me souviens de la contrainte qui m'avait été imposée de rester immobile pour poser alors que j'aurais préféré jouer et courir... et rire.

Maintenant je vis avec le cadre que j'ai choisi, et non avec celui qui m'a été imposé. Mon mari a souhaité que le nouveau cadre de *la jeune fille au nœud bleu* soit réalisé pour le jour de mon

anniversaire tout proche et que symboliquement je l'accroche moi-même au mur...

J'avais une appréhension pour cette période de ma vie qui s'est exprimée à travers la parabole de *la jeune fille au nœud bleu*.

Résumé :

### ***La jeune fille au nœud bleu sur la toile !***

L'attente pour que la tante finisse  
Le tableau sur lequel son pinceau glisse  
Est si longue que le poil se hérissé !  
Qui attend à la liberté qui tente ?  
Le cadre imposé guère ne m'enchanté  
Car seul le cadre choisi me contente.

Enaira

### ***Le voyage à Příbor, mai 2011***

[Ce texte a été rédigé à l'invitation du Dr Jean-Richard Freymann (FEDEPSY, Strasbourg), pour le site de l'organisation. Le Docteur Jean-Paul Bossuat (PSYCAUSE) l'a également publié sur le site de son association].

Le Docteur Jean-Paul Bossuat, Psychiatre des Hôpitaux au CH de Montfavet (Vaucluse), continue à y exercer comme vacataire depuis qu'il a quitté ses fonctions de chef de service. Il y a fondé avec des amis et collègues la Revue *Psycause*\* en 1995. Destinée au départ à être la revue des « psys qui causent » au Sud de la France, elle s'est progressivement affirmée comme une revue de psychiatrie francophone à dimension aujourd'hui largement internationale. Jean-Paul Bossuat consacre toujours beaucoup de temps à la revue, cherchant des soutiens dans une période difficile pour l'édition, et organisant des manifestations en France et à l'étranger.

Pour mai 2011, il avait proposé un voyage-séminaire dans la ville natale de Freud, Příbor\*\*, que les Strasbourgeois connaissent sans doute mieux sous le nom de Freiberg. Cette ville de Moravie tchèque, proche de la

frontière polonaise, est une bourgade charmante, un peu perdue dans une verdoyante campagne, mais je n’y mets aucune connotation péjorative, d’autant moins que le séjour y fut très agréable. Příbor était l’étape centrale qui a permis à près de cinquante personnes (beaucoup de psychiatres expérimentés, du public et du privé), de découvrir également Prague et Vienne, avec un ensemble de visites d’établissements de santé, de lieux historiques et de conférences sur des thèmes liés à la psychiatrie, à la psychanalyse et à la littérature (Kafka).



Dès le début, j’ai parlé pour nous autres « psys » d’une forme de « pèlerinage laïc », de retour aux origines ou aux sources de la psychanalyse, même si Freud n’a passé à Příbor que les trois toutes premières années de sa vie, certes décisives... Nous avons toutes et tous été frappés, en visitant sa maison natale, d’apprendre que toute la famille Freud vivait dans une pièce de petite taille, où Sigmund est né. Nous savons aussi que c’est la pauvreté qui a fait quitter l’endroit aux Freud, pour Leipzig puis pour Vienne.

Rappelons aussi que Příbor a une gare, toujours bien desservie, et que c’est sans doute de là que Freud est parti avec sa mère pour Leipzig, épisode qu’il évoque dans sa lettre du 3 décembre 1897 à Fliess (n°77, PUF, 1979).

Enfin, Jean-Paul Bossuat avait invité à cette rencontre l’arrière petite-fille de Freud, Jane Mc Adam Freud, fille de Lucian (né en 1922), le grand peintre qui était lui-même le fils

d’Ernest Freud, architecte. Née en 1958, elle n’a évidemment pas connu Sigmund Freud, mais elle nous a expliqué dans son exposé comment, dans sa formation et son travail de sculptrice, le fondateur de la psychanalyse avait eu une influence certaine, ce que son père contestait pour sa part. Elle a ainsi été artiste en résidence au Musée Freud de Londres\*\*\* en 2005 et 2006, où elle a étudié et dessiné les antiquités de son aïeul. Jane Mc Adam Freud et son mari sont par ailleurs tombés amoureux de Příbor, où elle a été invitée par la ville en 2006 pour être la marraine du livre publié à l’occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Freud. Personnalité enthousiaste et généreuse, dont nous vous invitons à découvrir le site et le travail\*\*\*\*, Jane Mc Adam Freud a donné au séminaire de Příbor une très touchante touche familiale et familière, que son arrière grand-père aurait très probablement apprécié aussi, un vœu pieux n’étant pas interdit à l’occasion d’un pèlerinage...



Les autres interventions étaient partagées entre nos collègues tchèques et les participants au voyage.

C’est le Professeur Jaroslav Blahos, Président de la Société médicale tchèque Jan Evangelista Purkině, qui a prononcé une allocution d’ouverture, tandis que le Docteur Zdeněk Kalvach, psychiatre d’exercice libéral à Prague, nous rappelait les apports théoriques de la psychanalyse à la psychiatrie. Tout particulièrement il soulignait que, traditionnellement, nul n’attendait autant de respect de l’autorité que le psychiatre de ses

patients, et que l'accueil réservé à la psychanalyse était un bon indicateur du degré de totalitarisme d'une société. Jan Galuszka, psychologue à Bílá Voda, a rapporté des éléments tout à fait éloquents du contenu du Bulletin publié en 1931, à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur la maison de Freud. Rappelons que Freud, malade et âgé, y avait délégué sa fille Anna, tandis que Sandor Ferenczi représentait la Société hongroise de psychanalyse. Le Docteur Petr Taraba, dont nous avons visité l'hôpital d'exercice à Opava, a présidé une des sessions.

Du côté français, des exposés ont été prononcés par Pierre Evrard (Montfavet), Didier Bourgeois (Montfavet), Jacqueline Chabrand (Nîmes), Patricia Princet (Bar-le-Duc), Brigitte Manivel (Avignon, empêchée, lecture par Marie-Josée Pahin), Jean-Yves Feberey (Nice, Pierrefeu-du-Var). Nous n'avons malheureusement pas pu découvrir la lecture d'Osiris par Jean-Paul Bossuat, empêché de prendre part au voyage en raison d'un problème à régler en Tunisie. Après l'allocution de Madame Supova, de la municipalité de Příbor et Présidente de la Société Sigmund Freud, très sensible à notre manifestation et très soucieuse de perpétuer le souvenir de Freud sur place, le Docteur Bertrand Tiret, pédopsychiatre français établi au Canada, a assuré une synthèse des travaux avec Jane Mc Adam Freud et Petr Taraba.



Nous comptons sur une prochaine publication complète des Actes (se reporter au site de *Psycause*). D'une manière générale, on notera que les Français présents étaient tous

préoccupés par les évolutions en cours au sein de la psychiatrie dans leur pays, mais qu'il était parfois difficile d'en faire prendre la mesure aux Tchèques, qui ont une histoire récente bien différente, pour leur psychiatrie comme pour leur société. Ceci non pas bien sûr en raison d'un manque de disponibilité de leur part, mais parce que l'exposé de nos inquiétudes hexagonales se fait forcément au travers de questions franco-françaises, grandes ou petites, mais parfois très malaisées à transposer.

Voilà ce que nous pourrions dire, en résumé, de ce « pèlerinage à Příbor », qui nous a permis de faire un état des lieux à la fois recentré et délocalisé de la psychanalyse, dans un dialogue fructueux avec nos collègues tchèques, qui ont accueilli avec beaucoup de sympathie chaleureuse et d'intérêt cet étonnant équipage venu de si loin... Nous les attendons en tout cas en France, et l'École Psychanalytique de Strasbourg ne sera pas en reste pour les accueillir à son tour.

Jean-Yves Feberey  
Nice, le 18 juin 2011

PS On me pardonnera la facilité qui consisterait à évoquer, à propos de cet écrit, un « Appel de Příbor », mais retenons-en cependant l'idée pour le futur...

\* <http://psycause.pagesperso-orange.fr/>

\*\*

<http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C5%99%C3%ADbor>

<http://www.pribor.cz/www/cz/kalendar-akci/?yearID=2012&monthID=7>

\*\*\* <http://www.freud.org.uk/>

\*\*\*\* <http://www.janemcadamfreud.com/>

*Nous apprenons le décès à Londres le 20 juillet 2011 du grand peintre Lucian Freud, qui était le père de Jane Mc Adam Freud, à qui nous adressons toute notre sympathie attristée dans cette circonstance douloureuse. Rappelons que Lucian Freud était lui le petit-fils de Sigmund Freud.*

## ***L'Alsace est une terre hospitalière...***

*Notre vieil ami le Docteur Georges Yoram Federmann avait prévu de présenter ce texte très intéressant au VIII<sup>e</sup> « Divan sur le Danube », mais il n'a malheureusement pas pu venir à Budapest pour des raisons familiales. Nous sommes très heureux de publier son écrit dans le numéro d'été du Volantino, qui ne voudrait en aucun cas être complice de la trop fameuse somnolence estivale de la réflexion.*

On connaît son histoire tourmentée et si riche et ce qu'en dit Tomi UNGERER, le célèbre illustrateur :

«L'Alsace a été vendue à la France. Elle a été vendue à l'Allemagne. On aurait dû la vendre aux Juifs comme ça elle serait restée dans la famille».

Si on accède à Strasbourg par avion, on atterrit sur la piste de l'aéroport d'Entzheim dont on peu rappeler qu'elle a été réalisée par un des soixante-dix *Kommandos*, autrement dit un des camps de travail annexe du camp de concentration du Struthof (situé en territoire annexé à 65 km à l'ouest de Strasbourg ), entre 1941 et 1944.

A proximité de l'aéroport se trouvent les locaux de la ZAPI : « Zone d'attente pour les personnes en instance » (1). Je me suis toujours interrogé sur le sens de ces abréviations qui ont un effet euphémisant incontestable en réduisant dans l'esprit du vulgaire, pour le coup, la portée de la violence infligée à l'étranger retenu. Le sigle ZAPI nous donnerait presque envie « d'aller y passer le week-end ». Il s'agit de zones destinées à empêcher les personnes arrêtées à leur arrivée à l'aéroport et retenues (« en instance » diront les autorités) d'entrer sur le territoire français. Elles sont enfermées dans des locaux qui sont des zones de non-droit au moins pendant 96 heures. « Néanmoins, le maintien au delà de 4 jours n'est possible que s'il est autorisé par le juge des libertés et de la détention. » (2)

A Paris à l'aéroport de Roissy, les locaux d'hébergement (si les retenus doivent y passer plusieurs nuits) appartiennent au groupe hôtelier Accor.

Lors du « Procès de l'enfermement des enfants » qui a eu lieu à l'Institut Catholique, rue d'Assas à Paris le samedi 14 mai (3), j'ai proposé que l'on débaptisât les ZAPI en « Camp d'attente pour personnes en instance » ce qui pourrait donner CAPI et j'ai même suggéré d'aller plus loin, en transformant l'appellation en « Camp d'Attente pour personnes obligées », ce qui donnerait CAPO!!.

J'ai été confronté moi-même en mai 2009 à une situation bouleversante au cours de laquelle j'ai fait le constat de l'internement de trois nourrissons dans la ZAPI d'Entzheim ; trois nourrissons entre 6 mois et 22 mois à qui les autorités, durant les 36 heures de leur rétention n'avaient donné que de l'eau et du sucre! (4) Ils appartenaient à un groupe de Philippins en situation irrégulière qui avaient vécu clandestinement en France dans la région parisienne, pendant une dizaine d'années pour certains. Ils pensaient que la conséquence de leur travail, au noir, les autorisait légitimement à partir en vacances en Hollande où ils s'étaient rendu comme des fleurs, si j'ose dire, en car, collectivement.

Arrêtés à la frontière entre l'Allemagne et la Hollande, ils avaient été renvoyés à Strasbourg, protection de l'Espace Schengen oblige ! (5).

On mesure la qualité de l'accueil d'un pays et la qualité de l'accueil d'une corporation professionnelle à sa capacité à prendre en charge les marginaux, j'en suis convaincu. Or aujourd'hui on se rend compte que toutes les enquêtes confirment que dans un cas sur deux, les « bénéficiaires » (6) de la CMU se voient refuser un premier rendez-vous chez un spécialiste, en France. La question est de



savoir comment après l'expérience traumatique collective du nazisme et l'adhésion en masse des médecins aux structures totalitaires de l'Allemagne à partir de 1933, comment donc après 10 ans d'études en France, les médecins-spécialistes parviennent à reconnaître les pauvres ...pour ne pas les soigner. (7,8).

Sans aucun doute l'enseignement distillé dans les facultés de médecine permet-il implicitement aux futurs spécialistes d'acquérir une expérience qui les aguerrit dans cet exercice et leur permet de ne soigner que les patients qui leur ressemblent en terme d'appartenance à une classe sociale proche de la leur.

En effet, accueillir de manière inconditionnelle toute la misère du monde dans nos cabinets, ce serait impossible probablement, mais ne sommes-nous pas tenus de le faire plus largement qu'aujourd'hui ? Et de militer pour la disparition concertée de Médecins du Monde ! S'agissant notamment des traumatisés du monde entier, ne serait-il pas important d'apprendre à reconnaître les effets de leurs souffrances ? Qui parmi nous est sensible aux effets morbides de leurs nuits peuplées de cauchemars leur interdisant donc de venir à nos rendez-vous le matin et leur imposant de n'accéder au cabinet qu'à des moments où la douleur les épargne un peu, c'est-à-dire à partir du début de l'après midi ?

J'ai déjà abordé ailleurs ce que cette situation m'a imposé en termes pratiques, à savoir d'ouvrir mon cabinet sans rendez-vous pour ces raisons cliniques qui font que ces traumatisés ressemblent beaucoup aux toxicomanes, dans leur rapport au temps. (9) Temps qui s'impose à eux comme une forme de supplice chinois ! Par ailleurs, j'ai reconnu une similitude et je l'avais déjà exprimé à Budapest entre le vécu des internés des camps de concentration et celui des traumatisés d'aujourd'hui.

Je suis donc intervenu le 14 mai 2011 au Procès de l'Enfermement des Enfants et ai évoqué que compte-tenu du traumatisme subi, dans une indifférence quasi générale jusqu'à présent, le plus préoccupant sera l'absence de troubles psychopathologiques observés chez les enfants. Quid de la transmission des parents retenus à leurs enfants enfermés avec eux des effets d'humiliation et de culpabilité, des troubles de la parentalité et de la conjugalité ? J'ai suggéré que nous aurions à observer et traiter, chez nombre d'enfants, les effets de l'obsessionnalité, du conformisme et d'une capacité d'hyper-adaptation sociale avec une vision manichéenne du monde. Les effets de la sidération linguistique liés au fait de ne pas comprendre la langue française quand on est confronté à la violence des autorités, réduit ces personnes à la situation que vivent dans le quotidien les sourds-muets. Et je peux manquer de me projeter à l'époque du nazisme où dès 34 ceux-ci ont été stérilisés pour rendre le corps collectif plus sain. N'oublions jamais que les sourds-muets ont été les premières victimes du projet médical totalitaire nazi !

Sachant, bien sûr, que comparaison ne vaut pas raison.

Mon questionnement renvoie encore au fait que dans un contexte social déterminé le médecin n'est pas libre ; en tout cas pas aussi libre qu'il le croit et ses décisions vont être surdéterminées par la commande sociale qu'il a intégrée implicitement ...notamment sur les bancs de la faculté. Il est donc, d'une certaine manière, « sous surveillance » et d'un point de vue anthropologique on peut se demander comment il se représente ces patients marginalisés tout comme on peut se demander comment les médecins allemands ayant adhéré au nazisme se représentaient les juifs avant de décider de leur mise à mort. J'ai tranché il y a longtemps dans le sens où je suis convaincu que « ces collègues »(10) se représentaient les juifs comme des lapins ou des cobayes.

En est-il autrement s'agissant de la manière dont les médecins d'aujourd'hui se représentent les marginalisés dont sont les ex-occupants des ZAPI accédant parfois péniblement à leur cabinet de médecine libérale ?

Georges Yoram FEDERMANN  
Strasbourg, le 24 mai 2011.

(1) Extrait de l'article de wikipédia à propos des ZAPI : « Le placement en zone d'attente est une mesure privative de liberté prise par le chef de service de la police nationale ou des douanes chargé du contrôle aux frontières. La décision doit être écrite et motivée, et, depuis 2007, ce premier maintien en zone d'attente ne peut excéder 96 heures. Avant 2007, ce maintien ne pouvait durer que 48h. Le procureur de la République devait être avisé sans délai de ce placement. La mesure pouvait être renouvelée pour un nouveau délai de 48 heures. Le maintien en zone d'attente constitue une atteinte à la liberté individuelle. En droit français, il s'agit là du seul cas (avec le maintien en rétention administrative des étrangers en situation irrégulière) où des personnes peuvent être privées de liberté pendant une certaine durée sur décision administrative et sans intervention d'une quelconque autorité judiciaire. »

(2) *ibid.*

(3) La France était citée à comparaître devant un tribunal d'opinion pour avoir privé de liberté des enfants étrangers, qui, bien que n'ayant commis aucune infraction, sont retenues dans des zones d'attente aux frontières ou dans des centres de rétention administrative sur le territoire métropolitain et en Outre-mer.

Plus de 7000 enfants ont été privés de liberté en 2010 (plus d'un millier en métropole et plus de 6000 en Outre-mer)

(4) Federmann Georges Yoram, Avant-propos de la réédition de *Péché Mortel* de Béhé et Toff chez Vents d'Ouest, 2010.

(5) Extrait de wikipédia : « La convention de Schengen promulgue l'ouverture des frontières entre les pays signataires. Le territoire ainsi créé est communément appelé « espace Schengen », du nom du village luxembourgeois de Schengen, tripoint frontalier entre l'Allemagne, le Luxembourg (donc le Benelux) et la France (au bord de la Moselle), où a été signé l'accord entre les cinq États concernés à l'époque le 14 juin 1985. Si la première convention

de Schengen date de 1985, l'espace Schengen a été institutionnalisé à l'échelle européenne par le traité d'Amsterdam du 2 octobre 1997. L'espace Schengen comprend actuellement 25 pays membres.

Le traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007, modifie les règles juridiques concernant l'espace Schengen, en renforçant la notion d'un « espace de liberté, de sécurité et de justice ». Celui-ci fait intervenir davantage de coopération policière et judiciaire, et vise à une mise en commun des politiques de visas, d'asile et d'immigration, notamment par le remplacement de la méthode intergouvernementale par la méthode communautaire.

Les pays signataires pratiquent une politique commune en ce qui concerne les visas et ont renforcé les contrôles aux frontières limitrophes de pays extérieurs à l'espace. Bien qu'il n'y ait en théorie plus de contrôles aux frontières internes à l'espace Schengen, ceux-ci peuvent être mis en place de manière temporaire s'ils s'avèrent nécessaires au maintien de l'ordre public ou de la sécurité nationale. Désormais, les citoyens étrangers qui disposent d'un visa de longue durée pour l'un des pays membres peuvent circuler librement à l'intérieur de la zone.

(6) Au passage, interrogeons-nous sur le qualificatif de « bénéficiaire ». En quoi le fait d'être ce type d'allocataire ferait-il de nous « un bénéficiaire » ? N'est-ce pas une forme de cynisme et de mépris que d'utiliser cette forme de langage ? La CMU qualifie une situation sociale de survie qui n'autorise quasiment aucune liberté, ni aucun accès aux loisirs.

(7,8) Federmann Georges Yoram, *L'horreur de la médecine nazie*. Struthof, 1943 : qui se souviendra de Menachem Taffel ? *Quasimodo*, p 109-125.

Federmann Georges Yoram, *Médecine et crimes de masse*, *Mortibus*, No 10/11, automne 2009.

(9) Federmann Georges Yoram, *Le parti pris de l'étranger*, *X-Alta*, No 2/3, *Multiculturalisme*, Novembre 1999, p 141-154.

(10) « Collègues » car je considère l'exercice de la médecine comme universel et intemporel et je revendique d'être dépositaire des pages lumineuses de cet exercice mais aussi de ses pages sombres. Qu'aurais-je fait en 1933 si j'avais été un médecin allemand sinon adhéré à une structure politique du national-socialisme ?

## ***Un article d'Eric Favereau paru dans Libération le 9 juillet 2011***

*[Nous évitons au maximum de publier des articles de presse in extenso, mais sur ce sujet si sensible et compte tenu de la parution et de l'application de la nouvelle loi en France, il nous a paru essentiel de ne pas passer cet événement sous silence. Pourquoi ce rapport n'a-t-il été rendu public qu'après la publication de la loi du 5 juillet 2011 ?]*

## **Des fous pas si furieux**

*Un rapport dévoilé jeudi va à l'encontre des clichés sur la dangerosité des malades mentaux.*

La Haute Autorité de santé (HAS) est bonne fille. Elle, qui est censée faire des choix en matière de santé, a eu la délicatesse de ne rendre public que jeudi son rapport sur la question de la «dangerosité chez les malades mentaux». Soit deux jours après la promulgation de la nouvelle loi sur l'enfermement sous contrainte. Bizarre, non ? D'autant que ledit rapport, pourtant terminé depuis mars, fait un point, honnête et documenté, sur cette question. Et, au final, prend le contre-pied des clichés établissant une sorte d'équation entre fou et dangereux, clichés qui ont fortement inspiré le texte de loi sur la psychiatrie.

**«Exceptionnel».** *«C'est honteux ce que l'on a pu entendre ces derniers mois, a rappelé, jeudi, Claude Finkelstein, présidente de la Fédération des associations de malades mentaux. A chaque fait divers, on pouvait lire : "Un schizophrène a tué." Comme s'il y avait un lien automatique. Personne n'oserait écrire : "Un Noir a tué." Mais, là, cela ne choque personne.»* Une colère que les

chiffres du rapport rendent légitime. La Haute Autorité a recensé toutes les études sur ces questions. *«Dans les études internationales disponibles, les individus souffrant de troubles mentaux graves sont 4 à 7 fois plus souvent auteurs de violences que les individus sans trouble mental, mais ils ne sont que rarement auteurs d'actes de violence grave : environ un homicide sur 20 actes de violence, voire un homicide sur 50 [soit de 2 à 5 % des homicides, ndlr].»* En France, on estime que 1% de la population souffrirait de troubles schizophréniques et 1% de troubles bipolaires. Ces personnes seraient à l'origine de 3 à 5% des cas de violence.

*«C'est le premier constat qu'il faut répéter : le passage à l'acte violent chez un malade reste exceptionnel, explique le professeur Jean-Louis Senon, psychiatre à Poitiers, et qui a présidé les auditions à la base du travail de la HAS. Ce n'est ni la règle ni l'habitude. Pour les agressions sexuelles, les malades mentaux sont même très peu représentés : moins de 5%.»* Comme le notent d'autres études, les malades mentaux sont bien plus victimes qu'acteurs. *«Ils subissent de 7 à 17 fois plus d'actes violents que la population générale»,* insiste le professeur Senon.

Même si ces actes violents sont marginaux, ils existent. Et les données indiquent que, proportionnellement, les malades mentaux commettent plus de violence qu'un citoyen lambda. Mais est-ce si automatique que cela ? Ces actes violents sont-ils liés aux troubles mentaux ou à d'autres éléments ? Le professeur Senon met en avant une série de facteurs de risque, comme le sexe (ce sont surtout des hommes), l'âge (ils ont plutôt moins de 40 ans), mais aussi la précarisation de leur situation, les difficultés d'insertion sociale et, surtout, la consommation d'alcool ou de drogues. Plus éclairant encore, la rupture dans la continuité des soins est un facteur de risque majeur. *«C'est bien souvent dans les*

*semaines qui ont suivi une hospitalisation que le risque est le plus élevé, surtout quand la prise en charge est peu suivie», note ce psychiatre. Exemple : dans le cap des vingt semaines après la sortie de l'hôpital, il y a quatre fois plus de risques qu'un malade commette un acte violent lorsqu'il est vu seulement une fois par mois en consultation, et non pas une fois par semaine. Comme si, en somme, la violence venait plus d'un déficit de lien thérapeutique que de la maladie elle-même.*

*«Il faut revenir à la clinique», insiste Jean-Louis Senon. C'est-à-dire le soin, l'hospitalité, la prise en charge. «Il faut observer et être très attentif», martèle le rapport de la HAS, qui note que des signes d'alerte existent et qu'il faut savoir les repérer.*

**Paranoïde.** Le rapport énumère ces signaux : *«En cas de troubles schizophréniques, les équipes soignantes doivent être attentives à des signes cliniques d'alerte tels qu'un délire paranoïde avec injonction hallucinatoire, des idées délirantes de persécution avec dénonciation d'une personne considérée comme persécutant le malade, etc. Et bien sûr, une consommation importante d'alcool ou de substances psychoactives.»* Les déprimés peuvent être aussi violents. *«Les équipes soignantes doivent être vigilantes à des signes tels que l'importance de la douleur morale, des idées de ruine, d'indignité, etc., mais aussi un sentiment d'injustice ou de blessure narcissique.»*

Comme le note la HAS, ces signaux peuvent être repérés par l'entourage familial, par les équipes soignantes voire par les patients eux-mêmes. *«Être attentif et à l'écoute des proches permet souvent de désamorcer un possible passage à l'acte violent»,* conclut sans ambiguïté le rapport. *«Si les députés avaient vu le*

*rapport, ils n'auraient jamais voté ce texte de loi qui ne préconise que l'enfermement»,* déplore Claude Finkelstein.

<http://www.liberation.fr/societe/01012348008-des-fous-pas-si-furieux>

© Libération

Lien vers le rapport de l'HAS :

[http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1069220/dangerosite-psychiatrique-etude-et-evaluation-des-facteurs-de-risque-de-violence-hetero-agressive-chez-les-personnes-ayant-des-troubles-schizophréniques-ou-des-troubles-de-l-humeur?xtmc=&xtcr=1](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1069220/dangerosite-psychiatrique-etude-et-evaluation-des-facteurs-de-risque-de-violence-hetero-agressive-chez-les-personnes-ayant-des-troubles-schizophréniques-ou-des-troubles-de-l-humeur?xtmc=&xtcr=1)



Hôpital d'Opava (Moravie, République tchèque)

Le groupe du « Voyage à Pribor » a été très bien accueilli dans ce vénérable établissement psychiatrique, avec lequel nous espérons développer des liens à l'avenir.

**[Communiqué ADDE, FASTI, GISTI, PRATIQUES, SAF, SMG, SM]**

*Vers la fin de la pénalisation du séjour irrégulier*

**La Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a rendu, ce 28 avril, un arrêt de portée considérable, qui marque un coup d'arrêt majeur aux politiques de pénalisation des étrangers en situation administrative irrégulière, en vigueur dans nombre d'États membres dont la France.**

Monsieur EL DRIDI avait fait l'objet d'une mesure d'expulsion prise par le préfet de Turin (Italie), suivie d'un ordre d'éloignement auquel il ne s'était pas conformé. Poursuivi devant la juridiction pénale italienne, il était passible d'une peine de un à cinq ans d'emprisonnement pour le simple fait de s'être maintenu sur le territoire italien malgré cet ordre. Saisie de son cas, la Cour d'appel de Trente a opportunément demandé à la CJUE si cette législation pénale n'était pas contraire aux dispositions de la directive du 16 décembre 2008 fixant les procédures à appliquer au retour des ressortissants étrangers en séjour irrégulier.

Rappelant que cette dernière établit « une gradation des mesures à prendre en vue de l'exécution de la décision de retour » et qu'elle « subordonne expressément le recours à des mesures coercitives au respect des principes de proportionnalité et d'efficacité », la Cour confirme qu'une législation prévoyant une peine d'emprisonnement pour le seul motif qu'un étranger se trouve présent de manière irrégulière sur le territoire malgré l'ordre qui lui a été donné de la quitter est contraire à la directive.

Or, la législation française n'a rien à envier aux dispositions de la loi italienne. Le Code de l'entrée et du séjour des étrangers punit en effet

Ainsi, ce sont chaque année plusieurs milliers de personnes qui comparaissent devant les tribunaux et sont condamnées à des peines d'emprisonnement uniquement du fait de leur situation administrative.

Dès aujourd'hui, les juges français, liés par cette décision de première importance, doivent « laisser inappliquée » toute disposition légale contraire à l'arrêt de la Cour, c'est-à-dire refuser de condamner à l'emprisonnement tout étranger qui ne s'est pas conformé à une décision administrative ou judiciaire d'éloignement.

Dès demain, il appartiendra au gouvernement de mettre la législation française en conformité avec le droit de l'Union en supprimant purement et simplement toute peine d'emprisonnement. Il faut à cet égard espérer que les arguments pitoyables qui avaient été utilisés pour tenter de contrer les arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme sur la garde à vue (qui, c'est bien connu, ne s'appliquaient qu'à la Turquie...) ne refleuriront pas.

C'est en effet une de ses marques de fabrique que de n'avoir, une fois de plus, absolument rien anticipé de l'arrêt qui a été rendu hier...

Pour nos organisations en revanche, la décision du 28 avril 2011 marque une victoire déterminante dans le combat qu'elles mènent depuis toujours contre la conception punitive de la politique migratoire, conception que l'actuel gouvernement n'a cessé de légitimer.

Paris, le 29 avril 2011



[http://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2\\_6999/](http://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2_6999/)

## ***Annonce de Colloques et de formations***

***Merano, 5<sup>th</sup> - 7<sup>th</sup> October 2011***



*24th Annual European Conference of Social Firms in Europe CEFEC*

***“WORK, DIGNITY and SOCIAL RESPONSIBILITY”***

*The Mission of Social Firms Sala Civica – Merano – Italy*

*PSICHIATRIA DEMOCRATICA Europa*

Conference Secretariat:

Coop. Soc. PROMOS Soz. Genos. Via Innsbruck, 25 – 39100 Bolzano - I, fax +3904711967293 or by email to: [info@promos-coop.it](mailto:info@promos-coop.it)

***Marseille, vendredi 14 octobre 2011***

***“Information et Savoirs en Psychiatrie : Enjeux éthiques”***



Comité d'organisation :  
Dominique BOUKHABZA, Nicole CANO,  
Jean-Marc HENRY, Perrine MALZAC,  
Blandine RICHARD, Chantal TAPPERO

Amphithéâtre HA1  
Hôpital Adultes de la Timone  
Marseille

### **Inscription obligatoire**

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le Bulletin d'Inscription avec le chèque à l'adresse ci-dessous :

*Espace Éthique Méditerranéen*

*Hôpital Adultes de La Timone*

*264 rue Saint-Pierre –*

*13385 Marseille cedex 05*

*(métro Timone)*

*Email : Claude.FUZET@ap-hm.fr*

*Chantal.TAPPERO@ap-hm.fr*

*tél : 04 91 38 44 26 / 27*

*fax : 04 91 38 44 28*

***Paris, Lille, Marseille 2012 : deuxième promotion du DIU Santé Mentale dans la communauté : Etude et Applications***

### **Diplôme enseigné par**

Les Universités de Lille 2 et Paris 13, (=) AP/HM et CHU Ste Marguerite, Marseille et le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France)/EPSM Lille-Métropole.

### **Directeurs du diplôme**

Pr Antoine Lazarus, Université Paris 13, Bobigny

Pr Christophe Lançon, Hôpital Sainte Marguerite, APHM, Marseille,

Pr Jean Naudin, APHM, Marseille,

: Pr Michel Goudemand, Faculté de Médecine de Lille

Coordination pédagogique :

- Pr Michel Goudemand, Faculté de Médecine de Lille,

- Dr Jean-Luc Roelandt, Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la

recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille, France)/EPSM Lille-Métropole

**Module 1, Paris :** Aude Caria, Centre Hospitalier Sainte-Anne

**Module 2, Lille :** Nicolas Daumerie, Pauline Rhenter, CCOMS/EPSM Lille-Métropole

**Module 3, Marseille :** Andréa Michel, CH Edouard Toulouse

### **Objectif de l'enseignement :**

L'objectif principal de ce diplôme est de proposer une formation théorique et pratique à la santé mentale dans la communauté et à ses applications dans les domaines suivants : organisation des services et des soins psychiatriques, promotion et prévention de la santé mentale, lutte contre la stigmatisation et l'exclusion.

### **Conditions d'inscription (min. 10 – max. 40) :**

- Docteurs et internes en médecine et en psychiatrie, titulaires d'un diplôme de Docteur en médecine à titre étranger permettant d'exercer la médecine dans leurs pays.

- Professionnels intervenant sur les questions de santé mentale des populations : infirmier(e)s, cadres de santé, psychologues, travailleurs sociaux, cadres administratifs, chercheurs et enseignants : sociologues, anthropologues, étudiants en sciences humaines et sociales.

- Professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État et du secteur associatif (mé dico social, culture, élus, associations d'usagers et de proches).

### **Organisation de l'enseignement :**

Volume horaire global : 100h30

- Enseignements Théoriques (ET) : 76h

- Travaux Dirigés (TD) : 18h

- Travaux Pratiques (TP) : 27h00 (stages services communautaires/encadrement mémoire)

Jours des enseignements: 3 x 5 jours consécutifs

Les méthodes pédagogiques utilisées comprendront des cours théoriques, des études de cas et analyses de pratiques, des tables rondes et débats, des visites de services et rencontre d'équipes et de professionnels des collectivités territoriales, des services de l'État, des responsables d'associations (usagers, proches et élus), des universitaires, des usagers et des associations de familles en santé mentale.

### **Evaluation des connaissances :**

Mémoire sur une action concrète de santé mentale dans la communauté mise en place au cours de l'année : dispositif, action de promotion, travail en réseau, action de formation.

### **Informations pédagogiques :**

Dr Jean-Luc Roelandt,  
CCOMS, Lille, France  
EPSM Lille-Métropole  
[ccoms@epsm-lille-metropole.fr](mailto:ccoms@epsm-lille-metropole.fr)

### **Pré-inscription, renseignements et**

#### **Inscriptions :**

Lettre de motivation et C.V.  
Département de FMC  
Faculté de Médecine  
Pôle Recherche  
59045 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 62 68 65  
[Nina.descoux@univ-lille2.fr](mailto:Nina.descoux@univ-lille2.fr)  
03 20 62 68 53  
03 20 62 68 12  
Fax : 03 20 62 34 84

*Et toujours :*

*Budapest, 16-18 mai 2012*

*9<sup>ème</sup> « Divan sur le Danube »*

*Colloque européen de psychiatrie et de psychanalyse*



Budapest (Hongrie), juin 2011

Après le nouveau succès de notre manifestation, nous repartons vers la neuvième édition du « Divan sur le Danube ». Nous souhaiterions que toutes les personnes ayant déjà participé à ce colloque européen nous fassent part de leurs suggestions et de leurs souhaits dès que possible.

Un des enjeux majeurs du « Divan » étant la diversité des intervenants et des approches, la participation du plus grand nombre est donc indispensable.

Nous continuons aussi à jalousement préserver notre indépendance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique, ce qui nous vaut régulièrement des commentaires pas toujours bienveillants, mais l'indépendance est à ce prix...

Pour une petite révision sur le sujet, prière de consulter :

<http://www.formindep.org/>

Pour toute question, contacter la Rédaction du *Volantino*.

## « Il Volantino Europeo »

Bulletin internautique trimestriel de  
l'Association *Piotr-Tchaadaev*,  
9, rue du Parc-de-Clagny, 78000 Versailles.  
Président d'honneur : Alexandre Nepomiachty  
N° FMC Piotr-Tchaadaev  
11 78 0511778

Toute correspondance ou article est à adresser  
à Jean-Yves Feberey  
Secrétaire de Rédaction provisoire  
(depuis 2003)  
9, rue Bonaparte F 06300 Nice,  
[jean-yves.feberey@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.feberey@wanadoo.fr) ou  
[piotr-tchaadaev@wanadoo.fr](mailto:piotr-tchaadaev@wanadoo.fr)

**Prochaine livraison vers le 15 octobre 2011**



Apricale (Italie), juillet 2011